



L'Europe s'invente chez nous

Lycées Agricoles 2030 : pour une agriculture connectée, résiliente et créatrice de valeur ajoutée

L'ambition régionale et les objectifs du programme

Initiée par la Région Grand Est et co-construite avec l'Etat et le réseau des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA), la Région Grand Est s'engage à soutenir des projets innovants et expérimentaux dans les 18 outils pédagogiques de la Ferme du Grand Est. Ce programme d'investissements massifs contribuera à l'attractivité des métiers de l'agriculture afin d'encourager le renouvellement des générations à 10-20 ans.

LA 2030 développe ainsi une programmation sur 10 ans d'une série de projets innovants à finalités diverses, s'inscrivant dans la lignée des trois marqueurs d'action de la politique régionale agricole, que sont :

- les transformations digitales pour une agriculture connectée de précision,
- les transitions agroécologique et énergétique, marquant le virage des filières agricoles vers l'excellence environnementale,
- la performance économique par leurs investissements et leurs dynamiques de valorisation commerciale des productions.

Chaque projet d'exploitation doit pouvoir répondre aux objectifs spécifiques visés ci-dessous :

- répondre aux besoins pédagogiques de la formation professionnelle ;
- transmettre des techniques et technologies innovantes, des méthodes agricoles avec une approche système des productions qui combine à la fois compétitivité économique et performance environnementale et sociale ;
- démontrer et donner à voir les exigences en terme de management économique et financier des exploitations, d'anticipation des fluctuations et évolutions des marchés économiques ;
- améliorer l'adaptation des conditions de travail, et assurer ainsi la sécurité et la santé des travailleurs ;
- impulser l'adhésion à des démarches de qualité, respectueuses de l'environnement et des ressources naturelles : gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau, protection des sols, valorisation de la biodiversité, développement de l'autonomie fourragère et valorisation des co-produits, bien-être animal, ...
- consolider l'ancrage territorial des exploitations agricoles par le biais de partenariats renforcés et par l'animation locale, notamment par la commercialisation des productions ;
- susciter des vocations vers les métiers du vivant et favoriser l'installation.

Les grandes orientations stratégiques et priorités du programme

Les projets soumis à la démarche concernent à la fois des projets nécessitant des **travaux** (construction de magasins de vente, création de serres modernisées automatiques, agrandissement d'ateliers de transformation...) et des **investissements matériels** tels que la robotisation de chaîne de production, l'acquisition d'un ordinateur climatique ou d'un étiau trieur automatisé par exemple. Des besoins en **développement de compétences** (comme la ressource en eau) sont également mis en avant. Les projets des exploitations répondent aux besoins de la profession agricole, aux attentes sociétales en matière d'alimentation saine et durable ainsi qu'aux enjeux d'adaptation au changement climatique. Trois grandes orientations ont émergé.

1) L'humain au cœur du système :

Les projets relatifs à **l'attractivité et à l'amélioration des conditions de travail** ont pour principal objectif de **donner envie aux élèves d'étudier les techniques et les méthodes agricoles d'une agriculture qui offre des perspectives d'avenir en adéquation avec leur ambition professionnelle**. Quelques exemples d'équipements améliorant l'ergonomie et au service de l'environnement et de l'économie :

- en élevage : robots de traite, robots d'alimentation, racleur automatique...
- en horticulture : serres connectées, robots de désherbage, robots horticoles...
- en grandes cultures : guidage GPS, agriculture de précision...

2) Une alimentation saine et durable des territoires et valeur ajoutée :

Presque toutes les exploitations ont des projets mettant en relation les producteurs et les consommateurs en développant une consommation locale.

- Des projets de création et de rénovation des infrastructures et matériels de transformation :
 - projets de légumerie, transformation de légumineuses et céréales
 - projets en lien avec la transformation laitière
 - atelier technologique de transformation de viande pédagogique,
- Des projets ou confortation de magasins de vente ;
- En lien avec la loi Egalim, les exploitations répondent aussi à la demande croissante de la restauration collective.

3) Transitions agro-environnementale, énergétique des exploitations agricoles :

Les projets soumis dans le cadre de LA2030 répondent aussi à un enjeu essentiel : la **résilience des écosystèmes et des exploitations agricoles**. Dans le contexte actuel d'adaptation nécessaire de l'agriculture pour faire face aux changements climatiques, les lycées agricoles constituent un **lieu de réflexion et d'expérimentation de techniques et méthodes** contribuant à la réduction des impacts environnementaux de l'activité agricole et à la valorisation de nouvelles filières (bioéconomie).

- Des projets d'unité de méthanisation collective ou de micro-méthanisation, un projet d'EPL à énergie positive par le biais d'un réseau de chaleur multimodale
- Développement de panneaux multi-énergie dans le cadre du séchage en grange
- Des projets relatifs au stockage de carbone (agroforesterie, enherbement...), ou de réduction des émissions de gaz à effet de serre.